

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5999>



Classe Exceptionnelle 2020

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - Classe exceptionnelle -



Publication date: samedi 7 mars 2020

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La campagne pour l'accès à la Classe Exceptionnelle 2020 est en cours. Les dossiers doivent être constitués pour le premier vivier entre le 2 mars et le 23 mars.

Pour le second vivier, il n'est pas nécessaire de candidater, mais comme pour le premier vivier, il peut être utile de réactualiser votre CV sur I-prof.

Le rectorat a fait paraître deux circulaires explicatives :

https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Circulaire rectorales Classe Exceptionnelle 2020 (Corps des agrégés)	https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Circulaire rectorales Classe Exceptionnelle 2020 (Corps des Certifiés, CPE et PsyEN)
--	--

Les règles ont été publiées par le ministère au BO :

https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Note de Service (Corps de Agrégés)	https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Note de Service (Corps Certifiés, CPE et PsyEN)
--	---